

Règlement :

Art. 1 : cette organisation est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés FFCT ou non.

Art. 2 : le droit d'inscription est fixé à 10€ pour les licenciés F.F.C.T., 15€ pour les autres. L'organisateur est assuré en responsabilité civile pour les participants non licenciés.

Art. 3 : vous avez la possibilité de faire « ville à ville » ou de vous arrêter à votre bon gré. Le passage aux points de contrôle est obligatoire.

Art. 4 : chaque participant s'auto contrôlera au moyen d'une carte de route qu'il validera à chaque point de contrôle au moyen d'un tampon d'un commerce, d'une photo devant le panneau de la ville ou au moyen de sa trace GPX, à transmettre à la fin à l'organisateur.

Art. 5 : La carte de Route, le détail des 6 circuits et les traces GPS seront remis après l'inscription.

Art. 6 : Le participant se conformera au strict respect du code de la route, de la nature et de l'environnement.

Art. 7 : une fois la randonnée terminée, chaque participant devra remettre sa carte pour homologation, auprès de l'organisateur, dans les meilleurs délais. Aucun délai n'est nécessaire dans la réalisation de la randonnée.

Art. 8 : les documents de cette randonnée sont à retirer auprès du Comité

Départementale de Cyclotourisme des Alpes-de-Haute-Provence.

Art. 9 : il est possible pour la dernière étape de Forcalquier à Digne-les-Bains de choisir entre 3 parcours, plus ou moins longs et difficiles.

Art. 10 : en cas de litige, seul l'organisateur susnommé sera compétent.



Tour des Alpes-de-Haute-Provence

Randonnée permanente

Kilométrage total : 644 km

Dénivelé total : 11 034 m

Label N° 12

**ALPES DE HAUTE
PROVENCE**
LE DÉPARTEMENT

Thème :

Une boucle de 643 km avec 11 034 m de dénivélé, composée de six étapes "ville à ville" allant de 94 à 134 km. Au départ de Digne-les-Bains, Préfecture du département, cette aventure traverse les six sites BCN-BPF des Alpes-de-Haute-Provence : Seyne-les-Alpes, le col d'Allos, le col de la Cayolle, Annot, Moustiers-Sainte-Marie et Forcalquier. Au fil du parcours, découvrez les paysages emblématiques de Jean Giono : la montagne de Lure, le massif des Monges, les vallées de l'Ubaye, du Verdon, du Jabron, ainsi que des sites spectaculaires comme le Grand Canyon du Verdon, les lacs de Castillon, Serre-Ponçon, Sainte-Croix-du Verdon. Parmi les étapes incontournables, les villes fortifiées de Colmars et Entrevaux, les charmantes localités de Castellane et Manosque, sans oublier l'ascension de grands cols offrant des panoramas à couper le souffle. Forêts majestueuses, lacs scintillants, torrents impétueux... une immersion totale au cœur des plus beaux paysages alpins !

Pour la dernière étape au départ de Forcalquier, vous avez le choix entre trois parcours, à choisir lors de l'inscription.

6A : 133 km

6B : 105 km

6C : 71 km

Coordonnées et renseignements

Comité de Cyclotourisme des Alpes-de-Haute-Provence

Salle Raoul et André Barreau

Avenue Georges Pompidou

04000 DIGNE LES BAINS

☎ : 06-51-42-10-14

Courriel :

departement04-presidence@ffvelo.fr
ffcyclotourisme.04@gmail.com

Internet : www.cyclotouriste04.com

Bulletin d'inscription :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

N° de licence : _____

Nom et n° du club : _____

Règlement par chèque à l'ordre du CoDep 04
FFCT

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement
et l'accepter dans son intégralité.

Date : _____

Signature :

Choix parcours dernière étape

6A 6B 6C